



Déchet ménager spéciaux: (DSM)

Une collecte sera organisée au printemps 2019

Les déchets spéciaux ménagers (DSM) sont des déchets détenus par les particuliers et provenant de produits, acquis dans le commerce de détail, dont les caractéristiques physiques, chimiques et biologiques peuvent **porter préjudice à l'environnement**. Ils requièrent des filières de collecte et de traitement spéciaux.

Les catégories de déchets spéciaux ménagers (DSM) sont :

1. Médicaments et produits désinfectants
2. Thermomètres au mercure
3. Huiles et graisses alimentaires
4. Huiles de moteur
5. Piles et accumulateurs
6. Révélateurs, fixateurs et bains photo
7. Lampes et tubes fluorescents, lampes halogènes
8. Déchets de peinture, vernis et colles
9. Bombes aérosols ayant contenu des colles, peintures, lubrifiants ou gaz
10. Produits phytosanitaires: herbicides, fongicides, pesticides
11. Produits de traitement du bois et décapants
12. Produits chimiques divers utilisés pour: nettoyer, détartrer, déboucher, détacher, diluer

Tous ces déchets peuvent être ramenés au point de vente: la priorité est au retour chez le fournisseur !

Lors de la collecte, seules les quantités provenant des ménages sont acceptées gratuitement, **dans leur emballage d'origine fermé**. Il ne faut **jamais mélanger** les produits.

Les flacons et bouteilles non étiquetés ou mal refermés ainsi que les mélanges de produits ne sont pas repris.